

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 janvier 2013

CRÉATION DU CONTRAT DE GÉNÉRATION - (N° 570)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 51

présenté par
M. Sirugue

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 35, après le mot :

« accord »,

insérer le mot :

« collectif ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.